



**GESTION DES RISQUES EN VOYAGE
& NORME ISO 31030**

GUIDE DES BONNES PRATIQUES



ZOOM SUR UNE NOUVELLE JURISPRUDENCE

”

Le 15 novembre 2023, la Cour de Cassation a rendu un arrêt concernant l'obligation de sécurité de l'employeur, prévue par l'article L. 4121-1 du Code du travail.

Un employé d'une ONG en Haïti avait contracté une amibiase due à l'eau mal filtrée. Il accusait son employeur de manquements à son obligation de sécurité, notamment l'absence de matériel de purification d'eau adéquat et de soutien après avoir contracté la maladie.

La Cour d'appel de Montpellier avait initialement rejeté ses demandes, attribuant sa maladie à son imprudence.

La Cour de cassation a annulé cette décision, soulignant que l'employeur doit prouver qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé du salarié, indépendamment de l'imprudence éventuelle de ce dernier.



QU'EST-CE QUE LA NORME ISO 31030 ?



La norme ISO 31030, publiée en novembre 2021, est un recueil de bonnes pratiques (non certifiant à date) relatif à la gestion des risques santé et sûreté liés aux voyages professionnels. Elle s'appuie sur la norme ISO 31000 qui traite du Management du Risque.

Cette norme a été rédigée par une quarantaine de spécialistes, pendant plus de trois ans, et est aujourd'hui la référence dans plus de 70 pays. Ainsi, la norme ISO 31030 crée un précédent en donnant un véritable cadre de référence normative à la gestion des risques liés aux voyages. Elle est amenée à devenir une référence pour les régulateurs, assureurs et autorités locales dans l'évaluation de la responsabilité d'un employeur dans le contexte d'un préjudice subi par un voyageur en mission professionnelle.



Sur le plan pratique, le contenu de cette norme est complémentaire de la législation française en droit du travail, et de la jurisprudence en matière de Devoir de Protection.

En effet, cette norme fournit aux organisations quelles qu'elles soient (entreprises privées de toutes tailles, ONG, organismes publics, éducatifs) une méthode concrète pour la mise en place d'un programme de prévention des risques et de protection des collaborateurs. Elle propose une approche structurée pour le développement, la mise en œuvre, l'évaluation et la révision d'une politique et d'un programme de gestion des risques liés aux voyages, ainsi que pour l'évaluation et le traitement des risques liés aux voyages.

Elle donne les clés pour faire face à une variété d'événements, tels qu'un accident de la route, un incident sanitaire, l'apparition d'épidémies, des catastrophes naturelles ou encore des conflits ou des crimes, qui peuvent affecter la sécurité et la santé (y compris la santé mentale) de vos voyageurs et impacter négativement le résultat de leurs objectifs de voyage.

LES PILIERS DE LA NORME ISO 31030

1. Domaine d'application

2. Référence normative

3. Termes et définitions

4. Compréhension de l'organisme et de son contexte

5. Gestion des risques
liés aux voyages

6. Appréciations des
risques liés aux voyages

7. Traitement des risques
liés aux voyages

8. Communication et consultation

9. Surveillance et revue du programme

10. Enregistrement du programme
et élaboration de rapports



QUELS SONT LES BÉNÉFICES DE SON APPLICATION ?

En promouvant une culture d'entreprise dans laquelle les risques liés aux voyages sont bien identifiés, traités par des ressources adéquates et gérés efficacement, la norme ISO 31030 aide les organisations à obtenir des bénéfices reconnus, tels que :

- Contribuer à la continuité des activités et à la résilience des organisations
- Améliorer la confiance des collaborateurs dans les dispositifs de santé, de sûreté et de sécurité liés aux voyages
- Permettre le déroulement d'activités, y compris dans des zones à haut risque
- Améliorer la réputation et la crédibilité des organisations - ce qui a un effet positif sur la compétitivité, la rétention des employés et l'acquisition de nouveaux talents
- Réduire les risques juridiques et financiers
- Augmenter la productivité générale
- Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable en renforçant la dimension sociale de la durabilité

QUELLE MISE EN ŒUVRE ET DÉPLOIEMENT AU SEIN DE MON ORGANISATION ?

International SOS a procédé à un décryptage minutieux de la norme ISO 31030. Les étapes fondamentales d'un programme de gestion des risques liés à la mobilité internationale, en conformité avec le Devoir de Protection et la norme ISO 31030, sont représentées sur les pages suivantes.

Le point de départ et fil conducteur est une politique de gestion des risques santé et sûreté à l'international.

Il s'agit de documents qui définissent les rôles, les responsabilités et la stratégie de gestion des risques. Ces documents guident l'implémentation de la politique et sont régulièrement revus et réajustés pour maintenir leur cohérence.

GESTION DES RISQUES EN VOYAGE

CHECK-LIST POUR LES MANAGERS

AVANT LE VOYAGE

VOS RESPONSABILITÉS

- Évaluer en continu les risques
- Sensibiliser et former vos collaborateurs
- Mettre en place des mesures de réduction des risques
- Valider les missions en pays à risques

COMMENT NOUS POUVONS VOUS AIDER

- Aide à la conception de politiques et procédures
- Informations et analyses médicales et sécuritaires via une plateforme unique
- Plateforme de formation digitale
- Outil de validation des déplacements
- Conseils et assistance 24/7

PENDANT LE VOYAGE

- Avertir sur l'évolution des risques
- Ajuster les mesures de réduction des risques
- Fournir des services d'assistance médicale et sûreté
- Localiser et communiquer avec les voyageurs
- Avoir des protocoles de crise

- Réception d'alertes santé et sécurité
- Notification d'incidents sécuritaires graves
- Conseils et assistance 24/7
- Suivi des déplacements
- Module de communication d'urgence automatique
- Services d'évacuation et de rapatriement

APRÈS LE VOYAGE

- Surveiller et revoir le programme de gestion des risques en voyage

- Reporting

GESTION DES RISQUES EN VOYAGE

CHECK-LIST POUR LES COLLABORATEURS

AVANT LE VOYAGE

VOS BESOINS

Être accompagné dans la réservation des déplacements

Recevoir un briefing médical et sécuritaire avant le départ

Accéder à des formations

COMMENT NOUS POUVONS VOUS AIDER

Questionnaire de conformité pré-déplacement

Plateforme de formation digitale et formations en présentiel

Accès à des informations et conseils fiables via le portail membre, le Centre d'Assistance et l'Assistance App

Conseils et assistance 24/7

PENDANT LE VOYAGE

Rester informé de la situation sécuritaire

Être notifié et soutenu en cas d'incident/crise

Être conseillé et assisté 24/7

Réception d'alertes santé et sécurité

Localisation et appels à l'aide via l'Assistance App

Conseils et assistance 24/7 via 27 Centres d'Assistance

APRÈS LE VOYAGE

Être soutenu émotionnellement

Partager son retour d'expérience

Soutien émotionnel



WWW.INTERNATIONALSOS.FR
france@internationalsos.com

  **SUIVEZ-NOUS**

WORLDWIDE REACH. HUMAN TOUCH.